



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

association Hacavie

Question écrite n° 119349

Texte de la question

M. Jean-Luc Pérat attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la situation de l'association Hacavie qui gère la seule base de données française, consultable gratuitement sur internet, recensant les aides techniques pour l'aménagement du domicile des personnes âgées ou en situation de handicap. Cette base de données reconnue est aujourd'hui intégrée dans un groupement de sept bases européennes toutes, sauf elle, prises en charge par l'État. Or, le 21 juin 2011, Hacavie a appris par la Caisse nationale de la solidarité pour l'autonomie (CNSA) qu'elle n'aurait plus de financement et que ses bases seraient déconnectées de la métabase de cette administration. Ce désengagement porte gravement atteinte à cette association dont le travail est reconnu, tant en France qu'en Europe. Il souhaite donc connaître les moyens qu'elle compte mettre en oeuvre pour remédier à cette perspective et y apporter une solution pérenne.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Pérat](#)

Circonscription : Nord (24^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119349

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 2011, page 10744

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)